



110 Place Fernand AUBERT
07140 LES VANS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DES VANS EN CEVENNES

Avis de réunion du conseil communautaire

Séance ordinaire

Lundi 26 février 2024

à 18 h 30

A la nouvelle mairie de Berrias et Casteljau

Place de la Mairie (nouvelle mairie)

À côté de la Place Andrée Rouveyrol

ORDRE DU JOUR

Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 22-01-2024

1. Approbation du compte de gestion, du compte administratif 2023 du budget principal -47500- et vote de l'affectation du résultat
2. Approbation du compte de gestion, du compte administratif 2023 du budget annexe du SPANC -47502- et vote de l'affectation du résultat
3. Approbation du compte de gestion, du compte administratif 2023 du budget annexe de la nouvelle zone d'activités -47501- et vote de l'affectation du résultat
4. Constitution d'une provision pour non valeurs – budget principal 47500 – sur l'exercice 2024
5. Ouverture de crédits dans l'attente du vote du budget principal 2024 – article 673 pour un montant de 30 000 €
6. Tarification 2024 : redevance spéciale des professionnels et redevance spéciale des campings
7. Tarification 2024 : redevances SPANC
8. Vente pour destruction du camion Renault immatriculé 8110 QA 07 à la société RED à Aubenas
9. TEPOS - validation de l'étude 1/3 financement pour la rénovation des logements des particuliers
10. Projet de réhabilitation de l'ancien hôpital - Autorisation du Président à solliciter les subventions CPER ou autres dispositifs auprès de l'État, de la Région et du Département

11. Adhésion de la Communauté de communes à la compétence « facultative » Maîtrise de la demande d'énergie et conseils en énergie partagés
12. Suppressions de postes d'assistant d'enseignement artistique suite à modification temps de travail
13. Création de poste d'assistant d'enseignement artistique avec mise à jour de leur temps de travail
14. Recrutement d'un apprenti en tant qu'animateur jeunesse au centre de loisirs
15. Signature de la CTEAC 2023-2025
16. Validation de la convention OPAH 2024-2029 avec l'Anah
17. Validation des cofinancements de la Communauté de communes dans les actions 2024 pour les sites ENS/N2000
18. Autorisation au Président pour signer une convention avec le Département et les loueurs de canoës pour la gestion par la Communauté de communes du débarcadère canoës de Mazet, le parking et la plage de la Padelle
19. Désignation de la Communauté de communes comme organisme de répartition et de surveillance des quotas de la pratique du canoë sur le Chassezac
20. Demande de subvention au titre du Contrat Atout Nature pour le financement de l'animation « suivi/comptage canoë »

Débat d'orientation budgétaire 2024

Informations du Président

Questions diverses

Je vous prie de croire, Monsieur le conseiller, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Mardi 20/02/2024
Le Président, Monsieur FOURNIER Joël